

## Projet « DUT + Mention langue »

Ce projet a été élaboré suite à une proposition de Jacques Singer, président de l'UNPIUT (Union des Présidents de conseil d'IUT).

### 1. Objectif

Permettre aux étudiants (tous DUT confondus) d'acquérir une réelle compétence dans au moins une langue, sans augmenter les volumes horaires<sup>1</sup>. Le niveau, validé par l'enseignant de langue, (en référence au CECR), sera valorisé par une mention sur le diplôme. M. Singer nous a promis le soutien de l'UNPIUT pour la mise en place d'un projet sur ces bases.

### 2. Principes

- Eviter toute réclamation corporatiste (les enseignants de langue n'ont déjà pas très bonne presse) qui ne mènerait nulle part → concevoir un projet simple, souple, modulable, utilisant les niveaux de référence du Cadre Européen de Référence Commun pour les Langues (CERC) pour garantir la lisibilité de cette mention.
- Ce projet est basé sur :
  - Le volontariat de la part des étudiants et des enseignants.
  - Un travail en autonomie guidée, avec la possibilité d'utiliser le Portfolio Européen des Langues (PEL)<sup>2</sup>.
  - Un volume horaire variable, en fonction de la volonté d'implication de l'IUT et du nombre d'étudiants et d'enseignants volontaires.

Le but est d'amorcer une révolution en douceur, de l'intérieur : faire prendre conscience de la nécessité de maîtriser 2 langues étrangères et responsabiliser les étudiants, en espérant que la mention sur le DUT aura un effet incitatif qui ira en s'amplifiant.

### 3. Modalités

#### Volume horaire

Chaque IUT<sup>3</sup> attribue « un certain nombre d'heures » aux enseignants volontaires pour mettre en place un travail en autonomie guidée (PEL + travail personnel de l'étudiant + suivi par l'enseignant), sur la base du volontariat pour les étudiants.

Pour un apprentissage en autonomie guidée, on peut suggérer 1/3 en face à face + 2/3 autonomie. L'autonomie totale est un leurre pour la plupart des étudiants ; livrés à eux-mêmes, ils ne font rien (manque d'habitude du travail en autonomie, manque de maturité, charge de travail dans les autres matières, etc.). Il faut déterminer combien d'heures nous demandons par étudiant. *Je propose 7 heures/ étudiant/ semestre (→ 14 heures de travail personnel pour l'étudiant), ce qui permet de rencontrer chaque étudiant environ 1/2 heure/semaine.* Ensuite, fixer le nombre d'étudiants en fonction du nombre d'heures accordé.

#### Fonctionnement

<sup>1</sup> Le principal facteur de progrès est la motivation et il me semble illusoire d'augmenter les volumes horaires dans les maquettes actuelles sans un projet précis. Par contre, il faut continuer à demander qu'un véritable statut soit donné à la LV2, dans toutes les spécialités, avec un horaire intégré au programme.

<sup>2</sup> Nous pourrions demander à la Centrale des IUT d'organiser des formations sur le CECR et le PEL.

<sup>3</sup> Ne pas négocier au niveau des départements. Il faut que la dynamique soit impulsée par la direction de l'IUT pour éviter les inégalités et rivalités entre enseignants et/ou départements.

L'enseignant devra :

- établir un « contrat » avec chaque étudiant volontaire, qui devra parvenir au niveau requis (B1 ou B2)<sup>4</sup>, voire plus. La mention en LV sur le diplôme sera accordée si l'étudiant a rempli son contrat ;
- s'il choisit d'utiliser le PEL, le présenter aux étudiants (en groupe) et leur expliquer comment on l'utilise (5-6 heures/groupe)<sup>5</sup> ;
- évaluer les étudiants au départ et à l'arrivée<sup>6</sup>
- proposer aux étudiants un programme de travail (avec un choix de tâches et d'activités)<sup>7</sup>.
- faire le point avec chaque étudiant à intervalles réguliers.

Le volume horaire que nous obtiendrons ne permettra de suivre qu'un nombre limité d'étudiants (5-6/enseignant). Il s'agit d'une expérience. Si elle est concluante, c'est-à-dire si les étudiants font vraiment des progrès, s'ils ont leur « mention », cela peut créer une demande et une reconsidération des moyens à mettre dans les langues.

---

<sup>4</sup> Pour le moment, le niveau requis par les différents PPN est variable et flou. B1 (= niveau seuil, niveau de fin de scolarité obligatoire) serait le *minimum* pour tous et toutes les activités langagières. (Bien sûr, on parle d'une moyenne puisqu'il y a 5 activités langagières).

<sup>5</sup> Pour être efficace, l'utilisation du PEL doit être liée au travail TD (encore une difficulté puisque le PEL ne concernera pas tous les étudiants). Voir le *Guide à l'usage des enseignants et formateurs d'enseignants*, <http://culture2.coe.int/portfolio>, puis Documentation. *Mais la notion de contrat peut fonctionner sans le PEL.*

<sup>6</sup> Test d'évaluation (départ/arrivée) : encore un point délicat. *Il faut se mettre d'accord sur le même test pour tous.* Mon objectif est d'arriver à faire prendre à l'APLIUT une position claire sur le sujet à l'issue du congrès. Pour le départ, envisager un test en ligne, pour être sûr de pouvoir démarrer vite et partout, avec le peu d'heures que l'on aura obtenues ; par ex. Quick Placement Test, en anglais. Dialang est long (presque 2h) et il y a des bugs. Pour la validation du niveau : même test qu'au départ + un oral ? Ou un test plus complet ? (voir à l'issue du congrès).

<sup>7</sup> Constituer des groupes de travail APLIUT par spécialité pour créer une banque de tâches/ activités sur le site de l'APLIUT (cessons d'inventer la roue chacun dans notre coin).